



K. ROBERT

Cabinet Géomètre

NOS SERVICES



Relevé topographique

Le relevé topographique représente l'état des lieux, il permet ainsi de connaître l'altitude des points caractéristiques d'un terrain.



Plan de façade

Élément primordial lors de la demande de permis de construire, il est votre garant des règles d'urbanisme.



Implantation 2D - 3D

Transposition et matérialisation physique des éléments calculés sur plan.



Relevé des intérieurs

Calculs des superficies, mais aussi plan de coupe pour découvrir la géométrie des bâtiments.



LE CABINET

Le géomètre-topographe K. Robert est fort d'une expérience riche de plus d'une dizaine d'années. Ayant travaillé entre 2006 et 2016 pour un cabinet de géomètreexpert ainsi que pour un bureau d'étude principalement axé sur les fondations spéciales*.

Il crée le cabinet en 2016 pour gagner en indépendance et ainsi pouvoir gérer l'intégralité de ces dossiers. K. Robert a acquis une forte expérience durant son parcours professionnel. Le cabinet est à votre écoute pour vous offrir une prestation de grande qualité.

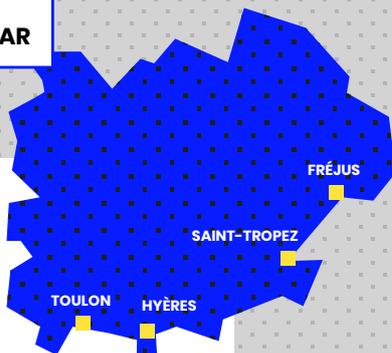
Avec K. Robert, vous bénéficiez d'une réactivité et d'une précision dans les secteurs des Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence et Alpes maritimes.

K. Robert

* Les travaux de fondations spéciales regroupent divers procédés et techniques destinés à la réalisation de fondations d'ouvrages de bâtiments et d'infrastructures, autoroutières et ferroviaires, d'excavation, de soutènement et consolidation de sol.

LES ZONES D'INTERVENTION

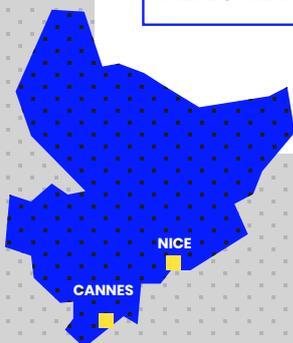
VAR



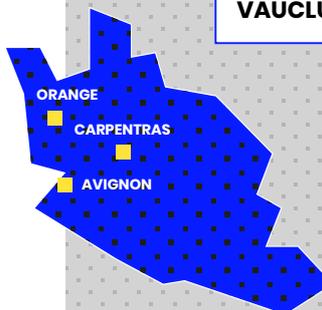
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



ALPES-MARITIMES



VAUCLUSE



BOUCHES-DU-RHÔNE

